

affluence. Monseigneur y a confirmé. Il visite également l'ancienne église de Saint-Germain, autrefois paroissiale, située dans le cimetière où selon son habitude il prie pour les âmes des trépassés, puis la chapelle de la Madeleine dont le chœur a été abattu pendant les guerres de religion.

A Sainte-Foy-en-Bussy, actuellement Sainte-Foy-Saint-Sulpice, il ne restait que le sanctuaire de l'ancienne église, qui autrefois avait été fort belle, le curé disait alternativement la messe, un dimanche à Sainte-Foy et l'autre à Saint-Denis de Villedieu, annexe située à environ une demi-lieue, actuellement supprimée, mais dont il reste encore la chapelle.

A Boen, où l'église était bâtie à neuf, Monseigneur officie pontificalement le jour de la fête de saint Jean-Baptiste, fête patronale, puis après il fait venir le châtelain à la cure et l'exhorte, tant pour la révérence de la fête que pour l'indulgence plénière concédée par le Pape, à l'occasion de sa visite, de faire cesser les débauches et les danses.

Monseigneur visite l'église de Notre-Dame de Leigneux qui n'était pas paroissiale et servait aux religieuses. Deux prébendiers la desservaient. Le curé de Trélins y venait confesser la veille des fêtes; elle était considérée comme annexe de cette paroisse. La prieure était M<sup>me</sup> Madeleine de Chevrières, il y avait sept professes et autant de novices.

Partout, Monseigneur s'inquiète si les prêtres sont approuvés et s'ils ont leurs lettres d'ordre et leurs provisions, lorsqu'ils ne peuvent les montrer, il les renvoie par devant lui, dans un délai plus ou moins rapproché. On voit que l'on sortait de troubles et qu'à défaut d'archives, pillées en partie par les Protestants, il fallait des preuves.

Plusieurs paroisses ont disparu dans ces parages de la